

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 février 2019

Le Conseil municipal, convoqué le 25 janvier 2019 avec l'ordre du jour suivant :

1. Élaboration du règlement du PLUi
2. Réception des travaux de Restauration de l'église
3. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 1 février 2019 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Yves DUROUX, Pierre BOUTARIN, Pascal COLLIN, Colette NARDIN, Christian CAILLET, Brigitte WILLEM, Yves DUROUX

Absent excusé : Jean-Charles JOUVE

Lecture du PV de la séance du 11 janvier 2019 par Marie-Thérèse OLLIVIER.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

Christian CAILLET est choisi comme secrétaire de séance

Le maire propose au conseil municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour : emprunt pour les travaux de restauration de l'église, indemnité de l'agent recenseur.

1. Élaboration du règlement du PLUi

Le maire présente au conseil municipal le projet de document cadre pour l'élaboration du règlement du PLUi.

L'élaboration du PLUi commence en Janvier 2019. Elle se déroulera en 6 phases. Actuellement nous sommes dans la 1^{ère} phase diagnostic territorial et état initial de l'environnement.

2. Réception des travaux de Restauration de l'église

Les travaux de restauration de l'église se terminent. Inauguration des travaux de l'église Samedi 6 avril à 11 h.

3. Emprunt pour le financement des travaux de Restauration de l'église

Monsieur la maire présente au conseil municipal les trois offres reçues.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de réaliser auprès du crédit mutuel et aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 30 000 euros sur 168 mois, pour le financement d'une partie des travaux de restauration de l'église.

4. Indemnité de l'agent recenseur

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'attribuer l'indemnité versée par l'INSEE pour le recensement de la population en totalité à l'agent recenseur.

5. Questions diverses

- a) Marché de producteurs le 14 mars 2019

b) Echo du Val de Grenette

c) 26 mars 2019 assemblée générale du Comité des Fêtes à 20h30

d) Loto ADMR 30 mars 2019 à Divajeu à 14h

Prochain conseil le 8 mars 2019.

La séance est levée à 22h52.